



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 2 DU SAMEDI 24/08/2019

Réunion du 19 aout 2019

- Désignations : M. Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

RAPPEL LICENCE ARBITRE

Tous les arbitres qui n'ont pas renouvelé leur dossier arbitre (dossier médical non validé par le médecin du District), ne pourront pas faire les tests physiques le jour de l'Assemblée Générale.

IMPORTANT

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019/2020

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance, pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur « FOOTCLUBS » (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la « LAuRAFoot ».

Concernant les **arbitres indépendants** (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété, avec un règlement de 20,50 €, à la « LAuRAFoot » (service compétitions), 350 B, avenue Jean Jaurès, 69007 LYON.

AVIS AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

Pour les arbitres qui ont pris une année sabbatique ou qui sont en indisponibilité longue durée, veuillez remplir le dossier « arbitre » et faire le questionnaire en ligne. Il faut établir seulement un chèque de 8 € à l'ordre de « Arbitre Solidarité ».